LES EXPLOITS DU FAUX MÉNAGE GUÉRIN-CESBRON

L'héroïne du drame de Bois-le-Roi, Marie Guérin, de son vrai nom Justine Pesnel, a été interrogée hier après-midi, par M. Mangin-Bocquet, juge d'instruction à Versailles.

L'interrogation aurait dû porter uniquement sur l'inculpation d'abus de confiance et d'escroquerie relevée contre Justine Pesnel, la tentative d'assassinat commise contre le Dr Hébert étant du ressort du Parquet de Fontainebleau.

Cependant, le magistrat marseillais n'a pu s'empêcher de faire allusion à ce crime.

L'inculpée a reconnu avoir été condamnée en 1892 pour escroquerie et bigamie, puis pour d'autres choses encore, mais toutes les peines se confondirent en trois ans de prison qu'elle purgea *partiellement* à Clermont.

— Partiellement? a interrompu le juge.

— Oui. Avant l'expiration de mon temps de prison, j'ai pu m'en aller.

— La libération conditionnelle?

— Non.

— Alors, comment vous en êtes-vous tirée?

— Voilà. Le directeur, M. Gramacini, m'avait prise... en amitié. Il m'avait autorisé à feuilleter les vieux livres de la bibliothèque féodale de l'ancien château transformé en maison de correction. Dans ces bouquins poudreux, j'ai retrouvé un procédé, tombé en désuétude, pour conserver le lait. J'ai vu là un moyen sûr de faire fortune. J'en ai fait part à mon directeur. Il a partagé ma confiance, m'a supplié de l'accepter comme commanditaire, et... nous sommes partis ensemble... pour exploiter le procédé.

Stupéfaction du juge.

— Quoi! Avec le directeur de la prison?

— Oui, Monsieur.

En liberté, Justine Pesnel, laissa le directeur de la prison pour aller fonder, avec un nommé Guérin, dont elle prit le nom, une crèmerie-laiterie, 85, rue de Maubeuge.

Pour appliquer le procédé qu'elle avait retrouvé pendant sa détention, elle demanda, par la voie des journaux, des commanditaires.

Plusieurs personnes se présentèrent, parmi lesquelles Henri Cesbron, qui se prétendait chimiste et que la découverte intéressait. Ils se lièrent et allèrent vivre ensemble, 4, rue Cavendish. On sait que de cette liaison sont nés deux enfants, Henri et Henriette qui, notons-le en passant, n'ont été reconnus ni par leur père, ni par leur mère.

Une fois associés, Cesbron et Marie Guérin voulurent terminer la création de leur société de lait conservé. Ils se rendirent à Londres où ils descendirent à l'hôtel Monico. Ils se mirent en quête d'un médecin-chimiste. On leur indiqua le Dr Hébert. Ils passèrent avec lui, en 1903, un traité de trois ans pour l'exploitation du lait stérilisé.

Rappelons que le docteur a dit, lui, que les pourparlers n'avaient pas abouti.

Elle revint à Paris et monta, rue Cavendish, une agence de mariages. A l'entendre, cette agence prospéra d'abord. De riches unions furent conclues, et le Dr Hébert, déjà associé pour le lait, devint directeur de la succursale de l'agence Cesbron-Guérin à Londres.

C'est en cette qualité qu'il servit de tuteur à la prétendue miss Northcliff que devait épouser M. S..., l'attaché libre du ministère. Dans cette affaire, l'inculpée jure ses grands dieux qu'elle a été de bonne foi et qu'elle a été « la première volée » par la rupture qui lui a fait perdre une « royale commission ».

Elle eut moins à se plaindre avec M. Word, habitant Londres West-City, qui lui versa une provision de 1000 francs, pour l'avoir présenté à une Française, Laurence Mauclair, qui, elle aussi, disparut avant le mariage.

Elle a juré qu'elle ne savait pas ce qu'étaient devenues ces deux femmes, pas plus qu'une troisième, miss Smith, qui, d'après ses dires, aurait été la cause de la tentative d'assassinat commise par Cesbron. Car Marie Guérin, qui d'abord prétendait que le Dr Hébert était épris d'elle — chose difficile à croire pour ceux qui la connaissent — et que c'était par jalousie que Cesbron avait voulu le tuer, Marie Guérin, disons-nous, a trouvé une nouvelle version. Les deux hommes étaient épris de Mary Smith. La coquine les avait ensorcelés et c'est pour cela qu'après l'avoir envoyée fermer les portes et regarder dans la rue, ils se sont canardés mutuellement pour les beaux yeux de l'Anglaise.

Quant à elle, elle s'est défendue énergiquement d'avoir jamais songé à attenter à la vie du Dr Hébert pour lequel elle affecte de professer une vive affection.

Le magistrat a alors fait apporter dans son cabinet une pelle, une pioche, une hache, des chaînes, un marteau, une scie, trouvés dans une villa de Glatigny, louée par l'inculpée et Cesbron.

— Voilà, a dit M. Mangin-Bocquet, l'instrument avec lequel Cesbron et vous, vous aviez projeté de tuer, puis de dépecer et de faire disparaître le Dr Hébert.

Justine Pesnel a été prise d'un fou rire.

— Ça, ça, c'est des outils pour faire une palissade destinée à entourer la propriété de Glatigny, où nous voulions établir la fabrique du lait stérilisé.

Puis, montrant du doigt la scie, elle a ajouté en riant jusqu'aux larmes :

— Vous ne m'empêcherez pas de me tordre à l'idée de voir ce pauvre Hébert réduit à l'état de saucisson.

L'interrogatoire terminé, Justine Pesnel a dit au juge :

— Écoutez, Monsieur Mangin-Bocquet, vous êtes garçon, vous avez tort. Je sortirai d'ici à mon honneur. Si vous êtes gentil avec moi, je vous ferai épouser une jeune fille que je connais, avec 500 000 francs de dot, commission en dehors.

Le greffier et le gendarme n'ont pu s'empêcher d'éclater de rire.

Voir : *Croix* du Jeudi : PRIME CHAMPAGNE

LES GRÈVES

Fougères. — Hier, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie. Il a voté, sans débats, une somme de 3000 francs pour les familles nécessiteuses des non syndiqués autant que possible. Un seul membre, M. Lemercier-Roussel, épicier en gros, a fait des objections qui ont été relevées par M. Leguérinel et les murmures des ouvriers qui assistaient à la séance. M. Lemercier-Roussel objectait que voter des secours c'était entretenir la grève.

« Les patrons, dit M. Leguérinel, ont fait le lock-out à tort ou à raison, nous n'avons pas d'opinion à donner à ce sujet. Ce que nous constatons, c'est qu'il y a des ouvriers qui voudraient reprendre le travail et qui ne le peuvent pas. Nous devons donc au moins leur assurer le pain ».

Brest. — De notre correspondant :

La Compagnie de tramways ayant voulu diminuer les salaires de ses employés pour leur accorder le repos hebdomadaire, ceux-ci se sont mis en grève ce matin.

Aucune voiture n'a été mise en circulation.

Une entrevue qui a eu lieu ce matin n'a pas abouti à une entente.

Les grévistes sont calmes ; une grande réunion aura lieu ce soir à la Bourse du travail.

EN MER

Marseille. — Le paquebot *Tourane*, courrier d'Extrême-Orient, est arrivé avec 158 passagers.

Suez. — La Compagnie du canal de Suez nous informe que le steamer *Rewa*, qui s'était échoué dans le canal de Suez, a été déséchoué.

Londres. — On télégraphie de Copenhague que le steamer danois *Ofelia*, chargé de tourteaux, allant de Marseille à Stettin, a échoué, la nuit dernière, à la hauteur de Rinkjobing (côte occidentale du Jutland). L'échouement s'était à peine produit que le steamer prit feu subitement et fut complètement détruit.

Les pêcheurs de la côte aperçurent l'incendie et essayèrent de venir en aide à l'équipage. La bourrasque était si violente que la barque de sauvetage ne put arriver sur le lieu du sinistre qu'après huit heures d'efforts. L'équipage est sauvé.

La tempête fut si violente que 40 navires environ ont été surpris et n'ont plus donné de leurs nouvelles.

San-Lucar-de-Barrameda (Espagne). — Hier, en face du phare de Regla, le paquebot *Midred* s'est échoué. Son chargement consistait en morues.

Le capitaine se serait, croit-on, trompé de route. L'équipage est sauf. Le chargement du *Midred* est perdu.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

MARDI 27 NOVEMBRE

Baromètre. — Les basses pressions du nord de l'Europe se sont étendues sur la mer du Nord et le centre du continent ; la baisse du baromètre a été, depuis hier, de 15 m/m sur le Danemark, de 12 m/m sur le Pas-de-Calais. Les fortes pressions se retirent dans le Sud-Ouest (Biarritz 775 m/m).

A Paris nous avons 763 m/m.6

Le vent fraîchit de l'Ouest sur la Manche, il est modéré en Bretagne et sur le golfe du Lion.

Des pluies sont tombées sur le nord-ouest de l'Europe ; en France, on a recueilli 9 m/m d'eau à Dunkerque et à Charleville, 1 à Nantes et à Brest.

La température reste assez élevée sur nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait — 7 à Arkangel, + 6 à Paris, + 7 à Nantes et à Toulouse, + 18 à Alger et à Brindisi. On notait + 8 au Puy-de-Dôme et au mont Aigoual, — 1 au Pic du Midi.

Probable. — En France, un temps pluvieux et doux est probable dans le Nord. A Paris, hier, couvert.

Mercredi 28 novembre, 333e jour de l'année.
Durée du jour : 9 h. 51.
Soleil. — Lever : 7 h. 20. Coucher : 4 h. 7.
Lune. — Lever : 8 h. 26. Coucher : 6 h. 28.

PARIS

Atroce accident. — Une énorme voiture chargée de planches de bois brut, et traînée par cinq chevaux, passait à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue de Bellechasse, juste à l'endroit où sont ouverts des chantiers du Métropolitain.

Le conducteur de cette voiture, Félix Decroix, tenant à la main son cheval de tête, et voulant se garer d'un tramway qui venait en sens inverse, glissa sur le sol gras et humide, et la roue de son véhicule lui broya atrocement la cuisse et le bassin.

Seuls quelques lambeaux de chair adhéraient encore, qui empêchaient la séparation complète de la cuisse et du tronc.

Pour dégager ce malheureux, le premier mouvement fut de faire reculer le lourd camion ; et ce fut alors l'autre jambe qui fut brisée au-dessus de la cheville.

Porté en toute hâte à l'hôpital, le malheureux mourait quelques heures après.

DÉPARTEMENTS

Allier. — **Morte de frayeur.** — On nous écrit de Vichy :

Dimanche, les voisins de Mme Vve Villars, 80 ans, demeurant rue de la Barge, à Cusset, surpris de ne pas la voir sortir à son heure habituelle, prévinrent la police. Le commissaire et le Parquet se rendirent sur les lieux et, après avoir fait enfoncer la porte, virent le cadavre de Mme Villars qui était dans son lit et ne portait aucune trace de violence.

Le ou les voleurs ont fouillé les meubles et ont emporté deux coffrets contenant des bijoux et de l'argent.

Le médecin légiste a fait lundi l'autopsie du cadavre de la pauvre femme et, d'après lui, la mort provient de la rupture d'un anévrisme occasionnée par la peur.

Puy-de-Dôme. — **Assassinat.** — Au hameau de Boutaresse, canton d'Ardes, la veuve Giron, vieille femme qui vivait seule, a été étranglée pendant son sommeil, puis pendue pour faire croire à un suicide.

Le vol a été le mobile du crime.

Loire. — **Une chance prodigieuse.** — Cette nuit, un entrepreneur de voitures de Firminy, M. Gray, ramenait de Saint-Etienne plusieurs personnes dans un de ses fiacres, lorsque, par suite de l'intensité du brouillard, la voiture tombe dans le ravin et se brisa.

Le cheval fut blessé et dut être abattu.

Par un hasard providentiel, aucun voyageur n'a eu de mal.

Savoie. — **Rentière morte de misère.** — De notre correspondant :

A Ottignat-Oncin, Mme Vve Chabert, rentière, est morte de privations qu'elle s'imposait, malgré sa situation de fortune.

ÉTRANGER

États-Unis. — **Un voleur arrête un train.** — Un voleur masqué a arrêté un train qui marchait vers l'est, sur la ligne de Chicago et Alton. Il a forcé les voyageurs, le revolver au poing, à donner leur argent et leurs bijoux. Il a fait une récolte de 2000 dollars.

A ce moment, il a été subitement jeté par terre et ligoté par le conducteur du train qui l'a reconnu comme étant l'homme qui avait attaqué le même train le 8 novembre.

États-Unis. — **Explosion dans un laboratoire.** — Une explosion chimique s'est produite dans un laboratoire de Pittsburg.

Des centaines de tubes contenant des cultures de microbes furent brisés et mirent en liberté les bacilles des maladies épidémiques les plus dangereuses.

Les pompiers arrivèrent, et, malgré les efforts des infirmiers, réussirent à pénétrer dans le laboratoire.

L'incendie ayant été maîtrisé, les docteurs ne purent que louer le courage des pompiers, mais ils durent aussi leur faire connaître leur imprudence.

On leur fit prendre des bains antiseptiques et on les garda à l'hôpital, où ils sont mis en observation.

Petite correspondance. — *Nantes.* — Regrets de ne pouvoir utiliser correspondance anonyme.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— Un incendie a détruit, au hameau de *Crésicux*, une petite maison, sorte de musée d'antiquités, contenant des meubles rares, des pièces précieuses, une bibliothèque intéressante, appartenant au vicomte de Meaux.

— A *Chaumont*, à la suite d'une discussion à propos de sa femme, le fils de M. Paul Pantioche a plongé son couteau dans le dos de son père. Le meurtrier a été arrêté. Le père a été transporté à l'hôpital dans un état très grave.

— A *Chermebrun* (Eure), par suite de l'explosion d'une lampe à essence, la femme Brard, victime de son imprudence, est morte complètement brûlée.

— A *Bruxelles*, à la caserne des grenadiers, un soldat nommé Marnesse, étant descendu dans un puits pour le réparer, glissa sur l'échelle et tomba au fond. Des pompiers accourus aussitôt purent le sauver. Le malheureux soldat est grièvement blessé à la tête.

— Le train de voyageurs allant dans la direction d'Aillevillers a tamponné entre la gare de *Plombières* et la halte de *La Balance* un nommé Pajet, demeurant au Val-d'Ajol qui traversait la voie ferrée. Il a été gravement blessé.

— **Une tentative de déraillement particulièrement grave a été commise, sur la ligne de Chalindrey à Neufchâteau, entre les gares d'***Andilly* **et de** *Celsoy-Plesnoy.*

— A *Seglien* (Morbihan), une ménagère de Kerstrat-Laissa, Marie Lebozec, ayant laissé sa fillette de neuf mois endormie dans son berceau, l'a trouvée à son retour tombée et pendue avec la cordelette du berceau.

— A *Pontarmé*, près Senlis (Oise), Joseph Guibert, dit Berry, 63 ans, cordonnier, a blessé mortellement la veuve Adèle Jobert, soi-disant par jalousie, et a tenté de se tuer.

— Lefloch, journalier à *Lorient* (Morbihan), a frappé une femme, Louise Perron, vivant chez lui, d'un coup de couteau qui l'a blessée mortellement. Il est arrêté.

— Mathurin Felaguerne, du *Croisty* (Morbihan), esprit faible et caractère redouté, a été trouvé mort dans sa prairie, la tête enfoncée dans un trou sous des fagots.

— A *Plailly* (Oise), Albert Cour, charretier, emmenait à Senlis, dans son chariot, un enfant de 6 ans, Jean-Baptiste Garçon, qui tomba et fut écrasé.

— Une vieille demoiselle, domiciliée à Pézenas (Hérault) qui voulait traverser la voie ferrée, a été tamponnée et tuée par une locomotive, près du hameau de *Tourbes*.

— A *Hauteville* (Ain), le carrier Joseph Meygret, en bourrant une mine dans une carrière, a reçu la décharge en pleine figure. La tête a été mise en morceaux.

— Un chauffeur de *Marseille*, qui avait pris la fuite, après avoir commis divers détournements s'élevant à 100 000 francs environ, vient d'être arrêté à Digne où il s'était réfugié.

— M. Gineste, propriétaire au Grès, se rendait avec sa femme à *Saint-Rome-de-Tarn*. Sur la passerelle jetée sur le ruisseau la Malous, Mme Gineste glissa, tomba dans l'eau et se noya.

— A *Saint-Pierre-d'Albigny* (Savoie), Georges Pierre, 50 ans, poseur sur la voie, a été écrasé par un train.

— A *Saint-Apre*, même département, Mme Frémillion, 60 ans, s'est noyée dans l'Arc en allant puiser de l'eau.

— L'avenir, citoyen, me rendra justice!... la gloire des grands hommes n'atteint son lustre qu'après leur mort! Est-ce que Napoléon serait aux Invalides, s'il n'était pas mort? « J'ai bien l'honneur de vous saluer

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, 27 novembre.

CÉRÉALES

	Avoines Ouv.	Avoines Clôt.	Seigles Ouv.	Seigles Clôt.	Blés Ouv.	Blés Clôt.	Farines Ouv.	Farines Clôt.
Courant	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Prochain	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Janv.-fév.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 premiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 de mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tendance	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Graisses veille	2 500					[illegible]	3 000	
Graisses jour	2 500					[illegible]	2 [illegible]	

Farines de consommation : 50-53,50 ; 1res marques : 53.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Ouv.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Ouv.	Huile de colza Clôt.	Alcools Ouv.	Alcools Clôt.	Sucres Ouv.	Sucres Clôt.
Disponible	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				
Courant	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Prochain	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 premiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 de mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 de mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Roux							[illegible]	[illegible]
Raffinés							[illegible]	[illegible]
Tendance	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Stock					[illegible]			
Graisses veille		280		1 100		280		5 600
Graisses jour		300		350		475		5 800

La Guérison du Rhumatisme

Depuis les beaux travaux du professeur Pélibres (de Toulouse), l'étiologie du rhumatisme, si longtemps entourée de mystère, a fini par livrer son secret. On sait aujourd'hui quelle est la nature de cette sournoise affection, et quelle est sa genèse.

Le fonctionnement même de la vie et des combustions organiques engendre nécessairement une masse de résidus dont les uns ne sont qu'encombrants, mais dont la plupart sont toxiques.

Heureusement, à l'état normal, ces *excreta* s'éliminent au fur et à mesure par les voies urinaires, et, tant que les muqueuses qui tapissent les tuyaux d'évacuation sont indemnes, le danger peut être considéré comme négligeable.

Mais lorsque l'épithélium interne de l'uretère, congestionné ou ulcéré par un refroidissement, par exemple, un effort, un traumatisme, un surmenage prolongé, cesse d'être imperméable, rien ne va plus. Les poisons ont alors tôt fait de passer dans le torrent circulatoire et l'auto-intoxication commence.

C'est le cas, en particulier, pour la toxine du rhumatisme, qui est un ferment analogue au fibrin-ferment. Aussitôt la brèche ouverte, cette toxine spécifique se diffuse dans le sang, qu'elle coagule, et va former des dépôts tantôt au sein du tissu, tantôt dans les articulations, tantôt dans la plèvre.

C'est toujours par la muqueuse de l'uretère, à la faveur d'une desquamation accidentelle, que cette fâcheuse résorption s'opère.

Comment neutraliser le ferment du rhumatisme, de façon à favoriser l'élimination des toxines et à restaurer les muqueuses au lieu de les irriter davantage? A cet égard, les remèdes *internes* sont généralement pires que le mal, à part certains balsamiques de choix, toutes les lithines, colchiques, salicylates, aspirines, etc.; en outre de la dégradation fatale de l'estomac, ont l'impardonnable tort d'altérer l'épithélium des uretères, et, par conséquent, de perpétuer et d'aggraver la cause morbide. Mieux vaut, à tous les points de vue, recourir à l'un de ces remèdes *externes* dont le *Baume Jaoul* est le plus parfait spécimen, qui, pénétrant *à travers la peau*, vont droit au siège du mal et fluidifient le sang, en le purifiant. Les organes digestifs n'ont pas à en souffrir; en revanche, grâce à ses propriétés antiseptiques, sédatives, toniques et fondantes, le *Baume Jaoul* ne tarde guère à dissoudre les exsudats suspects et à rendre aux tissus congestionnés leur souplesse et leur vitalité. Quelques frictions de ce baume incomparable suffisent à enlever la douleur et à rétablir l'harmonie.

Le traitement, *exclusivement externe*, et qui n'a plus à faire la preuve de son efficacité, consacrée par des milliers de cures, est, d'ailleurs, conforme à la doctrine du professeur Bouchard, le dernier cri de la science thérapeutique, d'après laquelle il est plus sage d'introduire directement le remède au siège du mal (*loco dolenti*) au lieu d'inonder l'organisme entier de doses massives, dont une petite fraction seulement pourrait être utilisée, tandis que le reste ne servirait à rien, si ce n'est à perturber la nutrition.

Le *Baume Jaoul* est le spécifique par excellence de la diathèse rhumatismale.

Docteur de Lavernière.

N. B. — Le *Baume Jaoul* se trouve Pharmacie Moborgne, 23, rue Abbé-Grégoire, et Pharmacie Du Theil, 32, rue de Boudy, *Paris*. Prix, 5 francs le pot ; franco, 6 fr. 20.

La Phie NATIONALE à Paris, 4, Rue du Pt-Poissonnière, envoie GRATIS UN ÉCHANTILLON DE LA MERVEILLEUSE Tisane de Santé de l'Abbaye des Trappistes LAXATIVE, DÉPURATIVE, RAFRAICHISSANTE qui guérit *Constipation, Vices du Sang, Boutons, Rougeurs, Maux d'Estomac, etc.* Prix de la boîte : 0f75.

CORBIÈRES [illegible] 18f

Plus de MALADIES INCURABLES — *Guérison sans drogues de toutes les Maladies* par la Méthode du Dr FISCHER, 5, Avenue [illegible]. Consultations : Mardi, Jeudi, Samedi de 2 à 5 h.

VIN ASSOCIATION CATHOLIQUE Rodomas (Gard). Demandez prospectus. Vin du Midi, la pièce 49 fr

MAISON DE SANTÉ
Chirurgie — Médecine — Gynécologie
Les SOINS sont DONNÉS par des RELIGIEUSES
Téléph. 719-16 VASTE PARC 7, rue de la Chaise, PARIS (VIIe)

AVEC UN FR. ON PEUT GAGNER 500.000 FR.
DERNIERS BILLETS
LOTERIE des Enfants Tuberculeux D'ORMESSON et de L'Institut Pasteur de Lille
SEPT GROS LOTS DONT UN DE
500.000 fr.
2 de 100.000 f. - 1 de 50.000 f.
TABLEAU COMPLET DES LOTS :

1 lot de	500.000f	500.000f	2 lots de	100.000f	200.000f
1 —	50.000f	50.000f	1 —	20.000f	20.000f
2 —	10.000f	20.000f	4 —	5.000f	20.000f
21 —	1.000f	21.000f	40 —	500f	20.000f
1040 lots de	100 fr.	104.000f			

1112 lots s'élevant ensemble à 955.000 fr.
Le montant des lots est déposé au Crédit Foncier de France
Tirage 15 JANVIER 1907
[illegible]

LE MOIS LITTÉRAIRE ET PITTORESQUE [illegible]

ANNONCES A PRIX RÉDUITS

Offres et Demandes d'emploi
Préceptorats - Cours & Institutions - Serviteurs
Pensions de Familles - Ventes & Locations
Ventes de Fonds de Commerce
Objets d'Occasion - Demandes de Représentants

Aucune annonce ne peut être inférieure à deux lignes
Il n'est accepté ni initiales, ni poste restante

OFFRES D'EMPLOIS

Maison de confiance de toute honor. cherche représentants, client. bourg. vins tout premier choix à la commission. René Brière, Oran.

On dem. personne sérieuse et chrétienne p. faire cuisine et un peu ménage, sér. référ. exigées Mme Gustave Brinon, à Pussay (Seine-et-Oise).

On dem. p. campagne personne sér. sach. faire cuis. et rep. b. gages. Ec. 688, Paris, 3, r. Bayard.

Pour ménage 2 personnes, on demande Sœur séculier. Armwey, 24, r. La Rochefoucauld, Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame ny. matinée ou soirée dispon. dem. pl. p. f. mén. Vve ou Vf ar. Ec. 699, Paris, 3, r. Bayard.

Dllesér. brev. excel. réf. angl. allem. dem. pl. inst., dame de comp., etc. Ecr. 701, Paris, 3, rue Bayard.

Dlle sér. excel. réf. dem. pl. gouv. ou fem. d. ch. Ec. Mlle Dordor, 10 av. d'Eylau, Paris.

PRÉCEPTORATS

Jeune curé campagne av. station 40 m. Rouen y ay. term. études d'un enf. accept. autre élève en retard ou souffr. Ecr. 700 Paris 3 r. Bayard.

COURS ET INSTITUTIONS

Situations procurées aux élèves. — L'Internat de l'École pratique de commerce, fondée à Paris en 1850, subventionnée par l'État, forme rapidement et à peu de frais, des employés capables, recherchés par les chefs de maison.

Cet établissement, unique en son genre, est installé comme une véritable maison de commerce, avec magasins, marchandises, comptoirs de vente, caisses (espèces, billets de banque, chèques, traites, etc.), machines à écrire et à calculer. Les élèves, munis de pièces et registres réels, sont exercés aux diverses fonctions des employés, ce qui supprime ainsi tout apprentissage de début, et leur permet d'obtenir de suite un emploi mieux rétribué.

L'enseignement comprend, en plus des études générales, l'industrie, le commerce, l'agriculture et la banque. Les explications sont données à chaque élève en particulier.

On peut se faire inscrire, sans examen préalable, à tout âge et à toute époque de l'année. Résultat assuré. Diplômes. Situations procurées. Nombreuses références.

S'adresser à M. Pigier, directeur, 58, rue de Rivoli, à Paris. Envoi gratuit du programme.

Pour apprendre en peu de temps l'allemand, s'adresser à Dr. Koch, Wolhusen (Suisse).

Institutrice demandée par famille catholique habit. campagne. Brevets, expérience, piano exigés. Ecrire 697, Paris, 3, rue Bayard.

Jeune homme brevet él. dés. place école libre Ecrire Sarre, rue Balat, à Mauriac (Cantal).

Le curé de Dampierre-s-Bouby (Nièvre) donne à tous le moyen d'avoir mémoire extraord. et d'apprendre facilement les langues. Timb. p. rép. Prendrait élève en retard ou souffrant.

Jeune curé Touraine prendrait élève ou enfant maladif et en retard pour instruction et éducation complètes. Ecr. 702, Paris, 3, r. Bayard.

Cours par correspondance pouvant être suivis sans nuire à leurs occupations, par les personnes de la province et de l'étranger.

Commerce, comptabilité commerciale, industrielle et financière. Écriture, arithmétique, sténographie, langues étrangères, etc.

Préparation aux administrations publiques et privées, etc., etc.

Demander le programme spécial à l'école Pigier, 53, rue de Rivoli, à Paris, subventionnée par l'État et fondée en 1850.

Certificats et diplômes.
Internat à Paris.
Placement gratuit des élèves.

PENSIONS DE FAMILLES

Maison de Famille des Francs Bourgeois pour Jeunes Gens. Prix modérés. Demander Prospec. à MM. Courdeau et Cie, 21, r. St-Antoine, Paris.

Maison de retraite Jouarre (Seine-et-Marne). Prix annuel de la pens. en dort. commun dep. 650 fr. ; en chambre part. depuis 800 fr. Les pens. jouissent d'une liberté complète. Etablis. ouvert de 5 h. m. à 9 h. s., cond. spéc. pour infirmes. P. rens. s'ad. à M. l'économe de l'établis.

Maison recommandée, pension de famille premier ordre, 13, rue du Cherche-Midi. (Près Bon Marché et Luxembourg.) 7 à 12 francs par jour.

Mais. santé et conval., 27, route d'Orléans, à Arcueil, gr. parc, massage, hydrothérapie, électrothérapie. Sœurs Hospitalières. Pr. mod. Cab. annexe Mal. yeux 44, r. Blanche, Paris, 2 à 5 h.

VENTES DE PROPRIÉTÉS

Le notaire de Ro, à Bruxelles, vendra publ. 28 nov. et 5 déc. 1906, belle et spac. maison camp. (château la Fosse), Mont Saint-Guibert (Ottignies, Belgique), conv. conv. spéc. commun. relig., établissement scolaire. Affiche plan ou l'étude.

A vendre l'ex-couvent de Saint-Michele, à Anacapri (île de Capri, près Naples). Prix très avantageux; consistant en vastes locaux au rez-de-chaussée et 40 ch. av. terrasses au 1er ét. Il possède un cloître intérieur. Position superbe, dominant la mer à une hauteur de plus de 1000 pieds. Belle occasion pour installer une communauté religieuse, un sanatorium ou un hôtel. S'adresser pour éclaircissements à la banque de MM. W. J. Turner et Cie, 161, santa Lucia, Naples (Italie).

Kain-lez-Tournay en face de la chapelle N.-D. de la Tombe. A vendre une belle maison en parfait état d'entretien avec beaux jardins, remise, écurie et dépendance pouvant convenir à une famille ou à une communauté religieuse. Prix, 45000 fr. S'adresser 88, rue St-Piat, à Tournai.

A vendre magnifique propriété consistant en vastes bâtiments et jardins, située province Luxembourg (Belgique), frontière française, sur ligne ch. de fer, convenant à Congrégation religieuse. S'adresser 696 Paris, 3, rue Bayard.

A vendre, belle maison d'habitation, av. grands jardins, écuries et dépend. situés à Hellange (Luxembourg, frontière française), ligne Bettembourg-Mondorf-les-Bains, conditions favorables, conviendrait parfait. comme maison de campagne ou pour association religieuse. Baldhauff, ingénieur, Pétange (Luxembourg).

LOCATIONS

Résidence à la campagne. A louer, immeuble, 6-8 chambres, dans ravissante situation romantique et tranquille, au bord au lac inférieur de Constance, éventuellement avec une partie des dépendances, jardin, etc., prix 1000 francs.

Occasion pour un membre malade d'une famille, de suivre un traitement médical contin. Offres sous chiffre V 6189 Z à Haasenstein et Vogler, Zurich (Suisse).

AVIS

Le Prêt-Revues catholique, fondé en 1885 par M. l'abbé Parmentier, directeur de la *Croix des Pyrénées-Orientales* à Perpignan, permet de recevoir à peu de frais toutes les bonnes revues. Régular. de serv. assuré. S'inscrire dès aujourd'hui pour le classement de 1907.

La maison Demotte, 23, rue de Provence, Paris, achète au comptant et le plus cher les antiquités : tapisseries, meubles, tableaux, tapis d'Orient, faïences orientales, objets d'art anciens, etc., les bijoux, diamants, pierres précieuses, perles fines et colliers de perles fines.

Une des agences : portefeuille d'assurance à céder pour cause de santé. 15000 clients, conviendrait à homme du monde : Falize, 1, place de la Nation, Paris.

OCCASIONS

Achat de vieux dentiers, même brisés. [illegible] 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

Fusil de chasse apr. décès Centrale verrou 65 fr. Hammerless. Anson Deley pyroxyl. 140 fr. Claudius, art. peint., 162, avenue Parmentier 2e étage.

M. Massou, 32, rue Henri-Monnier, achète tous objets d'art anciens, meubles, tableaux, tapisseries, livres d'heures, miniatures, etc.

« Mon Almanach » pour 1907

Prix : 0 fr. 15 l'exemplaire ; port : 0 fr. [illegible]

Remises par quantité

Pour	0 fr. 90	on en reçoit	7
—	1 fr. 80	—	15
—	7 fr. 50	—	70
—	15 fr.	—	150

(*Port en sus*)

Un colis postal de 3 kilos coûte 0 fr. 60 en gare et contient 53 exemplaires ; un colis de 5 kilos coûte 0 fr. 80 et contient 91 exemplaires ; un colis de 10 kilos coûte 1 fr. 25 et contient 182 exemplaires.

PARIS, 5, RUE BAYARD

BOURSE DE PARIS

Clôt. du 27 novembre

BOURSE DE PARIS	Précédente clôture	Clôture du jour
FONDS D'ÉTATS FRANÇ.		
3 % comptant	[illegible]	[illegible]
3 % terme	[illegible]	[illegible]
3 % amort. compt.	[illegible]	[illegible]
3 % amort. terme		
EMPRUNTS DE VILLES		
Ville 1865 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1869 3 %	[illegible]	[illegible]
— 1871 3 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1875 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1876 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1892 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
— quarts		
— 1894-96 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1898 2 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1899 2 % (Métrop.)	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1904 2 1/2 % (Métrop.)	[illegible]	[illegible]
— 5e	[illegible]	[illegible]
— 1905 2 3/4 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— de Marseille		
EMPRUNTS DES COLON.		
Tunisien 3 %	[illegible]	[illegible]
Tonkin 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Madagascar 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Indo-Chine 3 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Indo-Chine 3 % 1902	[illegible]	[illegible]
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	4000	4025
— de Paris	[illegible]	[illegible]
— Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Compagnie Algérienne	[illegible]	[illegible]
Comptoir National	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier d'Algérie	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Communales 1879, 2,60	[illegible]	[illegible]
— 3e	[illegible]	[illegible]
Foncières 3 % 1879	[illegible]	[illegible]
Communales 3 % 1880	[illegible]	[illegible]
Foncières 3 % 1883	[illegible]	[illegible]
— 2,60 1885	[illegible]	[illegible]
— 3e	[illegible]	[illegible]
Communales 3 % 1891	[illegible]	[illegible]
— 2,60 1892	[illegible]	[illegible]
Foncières 2,80 1895	[illegible]	[illegible]
Comm. 2,60 1899 libérée	[illegible]	[illegible]
Foncières 3 % 1903	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇ.	Précédente clôture	Clôture du jour
Bons de 100 fr. 1887	[illegible]	[illegible]
— fr. 1888	[illegible]	[illegible]
Banque hyp. de France	[illegible]	[illegible]
Banque hyp. de France 1881	[illegible]	[illegible]
Crédit industriel	[illegible]	[illegible]
Crédit lyonnais	[illegible]	[illegible]
Crédit mobilier	[illegible]	[illegible]
Soc. Foncière lyonnaise	[illegible]	[illegible]
Société générale	[illegible]	[illegible]
S. franç. p. le commerce	[illegible]	[illegible]
Banque internationale	[illegible]	[illegible]
B. de l'Union parisienne	[illegible]	[illegible]
Rente foncière	[illegible]	[illegible]
Immeubles oblig. 400	[illegible]	[illegible]
— oblig. 475	[illegible]	[illegible]
Bône à Guelma actions	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
Départementaux actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 % bleu	[illegible]	[illegible]
— 3 % rouge	[illegible]	[illegible]
Ch. Econ. oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Est Algérien actions	[illegible]	[illegible]
— obligations	[illegible]	[illegible]
Est actions	[illegible]	[illegible]
— jouissance	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— 3 %	[illegible]	[illegible]
— Nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Oblig. Grande-Ceinture	[illegible]	[illegible]
Lyon actions	[illegible]	[illegible]
— 3 % 500	[illegible]	[illegible]
Bourbonnais	[illegible]	[illegible]
Genève 3 % 1855 et 1857	[illegible]	[illegible]
Méditerranée 3 %	[illegible]	[illegible]
— 1852-55	[illegible]	[illegible]
Fusion ancienne 3 %	[illegible]	[illegible]
— Nouvelle 3 %	[illegible]	[illegible]
P.-L.-M. 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Midi actions	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Nord actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
— nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Orléans actions	[illegible]	[illegible]
— actions jouissance	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— Nouvelles	[illegible]	[illegible]
Orléans 2 1/2	[illegible]	[illegible]
— Grand Central	[illegible]	[illegible]
Ouest actions	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇ. & ÉTRANGÈRES	Précédente clôture	Clôture du jour
Ouest obligations	[illegible]	[illegible]
— nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Ouest algérien action	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Réunion oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Sud de la France actions	[illegible]	[illegible]
— oblig.	[illegible]	[illegible]
Ch. Indo-Chine et Yunnan	[illegible]	[illegible]
Docks de Marseille	[illegible]	[illegible]
Magasins généraux	[illegible]	[illegible]
Eaux (Compagnie génér.)	[illegible]	[illegible]
Gaz France et étranger	[illegible]	[illegible]
Gaz Paris (ou jouiss.)	[illegible]	[illegible]
Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Messageries	[illegible]	[illegible]
Métropolitain	[illegible]	[illegible]
Omnibus	[illegible]	[illegible]
Ch. de fer et Tram. élect.	[illegible]	[illegible]
Tramways généraux	[illegible]	[illegible]
Voitures	[illegible]	[illegible]
Agents	[illegible]	[illegible]
Malfilâtre	[illegible]	[illegible]
Métaux	[illegible]	[illegible]
Panama	[illegible]	[illegible]
Panama bons à lots 1889	[illegible]	[illegible]
Suez actions	[illegible]	[illegible]
— parts fondateurs	[illegible]	[illegible]
— Société civile	[illegible]	[illegible]
Dynamite centrale	[illegible]	[illegible]
Soc. d'électr. de Paris	[illegible]	[illegible]
Forces mot. du Rhône (act.)	[illegible]	[illegible]
— parts fondateurs	[illegible]	[illegible]
Le Printemps	[illegible]	[illegible]
Tréfileries [illegible]	[illegible]	[illegible]
Téléphones	[illegible]	[illegible]
Raffineries Say ord.	[illegible]	[illegible]
FONDS ÉTATS ÉTRANG.		
Angleterre 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Argentin 5 % 1886	[illegible]	[illegible]
Autrichien 4 %	[illegible]	[illegible]
Mines Geraes	[illegible]	[illegible]
Brésilien 4 % 1889	[illegible]	[illegible]
— 5 % 1895 Funding	[illegible]	[illegible]
Bulgare 5 % 1896	[illegible]	[illegible]
Bulgare 5 % 1902	[illegible]	[illegible]
Bulgare 5 % 1904	[illegible]	[illegible]
Chine 4 % 1895	[illegible]	[illegible]
— 5 % 1896	[illegible]	[illegible]
— 5 % 1902	[illegible]	[illegible]
Danemark 3 % 1897	[illegible]	[illegible]
Congo lots 1888	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANG.	Précédente clôture	Clôture du jour
Égypte unifiée	[illegible]	[illegible]
— 3 1/2 Privilégiée	[illegible]	[illegible]
— Domaniale	[illegible]	[illegible]
Espagnole Extér. 4 % cpt.	[illegible]	[illegible]
— terme	[illegible]	[illegible]
Haïti 6 % 1896	[illegible]	[illegible]
Hellénique 1881 5 %	[illegible]	[illegible]
— 1884 5 %	[illegible]	[illegible]
— 1887 4 %	[illegible]	[illegible]
Hongrois 4 %	[illegible]	[illegible]
Hongrois 3 %	[illegible]	[illegible]
Italien 5 % comptant	[illegible]	[illegible]
— terme	[illegible]	[illegible]
Victor-Emmanuel 1863	[illegible]	[illegible]
Japon 5 % 1905	[illegible]	[illegible]
Maroc 5 % 1904	[illegible]	[illegible]
Mexique 5 %	[illegible]	[illegible]
Norvège 3 % 1888	[illegible]	[illegible]
— 3 1/2 1886	[illegible]	[illegible]
Portugais 3 % 1re série	[illegible]	[illegible]
— 3 % 2e série	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1902 3e série	[illegible]	[illegible]
4 1/2 % 1891 oblig. Tabacs	[illegible]	[illegible]
Roumaine 5 % 1881	[illegible]	[illegible]
— 5 % 1881	[illegible]	[illegible]
— 1903	[illegible]	[illegible]
Russe 5 % 1887-1888	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1889	[illegible]	[illegible]
— 4 % or 1889	[illegible]	[illegible]
— 1890 2e et 3e séries	[illegible]	[illegible]
— 1890 4e	[illegible]	[illegible]
— 1893	[illegible]	[illegible]
— 1901	[illegible]	[illegible]
— Consolidés 1re et 2e	[illegible]	[illegible]
— Consolidés 3e	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1891	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1891 1896	[illegible]	[illegible]
— 1896	[illegible]	[illegible]
— 3 1/2 1894	[illegible]	[illegible]
— Intér. 4 % 1894	[illegible]	[illegible]
— 5 % 1906	[illegible]	[illegible]
Bons du Trésor 5 %	[illegible]	[illegible]
— Transcaucas. 3 %	[illegible]	[illegible]
— 4 %	[illegible]	[illegible]
Lettres de gage nouv. rus.	[illegible]	[illegible]
Russe consolidés	[illegible]	[illegible]
Suède 3 1/2 1886	[illegible]	[illegible]
Serbe 4 % 1895	[illegible]	[illegible]
— 5 %	[illegible]	[illegible]
Suisse ch. de fer 3 %	[illegible]	[illegible]
Turc 4 % Unifié	[illegible]	[illegible]
Ottomane Consolidée	[illegible]	[illegible]
— Douane	[illegible]	[illegible]
— Tombac 4 %	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANG.	Précédente clôture	Clôture du jour
Ottomane 4 % 1891	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1888	[illegible]	[illegible]
Phénix espagnol	[illegible]	[illegible]
Banque du Mexique	[illegible]	[illegible]
Banque ottomane	[illegible]	[illegible]
Foncier d'Autriche	[illegible]	[illegible]
Foncier égyptien	[illegible]	[illegible]
Crédit foncier de Hongrie	[illegible]	[illegible]
Andalous actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1re série	[illegible]	[illegible]
— — 2e —	[illegible]	[illegible]
Autrichiens actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1re série	[illegible]	[illegible]
— — 2e —	[illegible]	[illegible]
— — 3e —	[illegible]	[illegible]
— nouveau réseau	[illegible]	[illegible]
Damas-Hamah	[illegible]	[illegible]
Caceres actions	[illegible]	[illegible]
— obligations	[illegible]	[illegible]
Lombards actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
— 4 %	[illegible]	[illegible]
Méridionaux actions	[illegible]	[illegible]
Nitrate Railway Co act.	[illegible]	[illegible]
Nord Espagne actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1re hypoth.	[illegible]	[illegible]
— — 2e —	[illegible]	[illegible]
— — 3e —	[illegible]	[illegible]
— — 4e —	[illegible]	[illegible]
— — 5e —	[illegible]	[illegible]
Pampelune 1re hypoth.	[illegible]	[illegible]
Barcelone 2e —	[illegible]	[illegible]
Asturies 1re —	[illegible]	[illegible]
— 2e —	[illegible]	[illegible]
— 3e —	[illegible]	[illegible]
Portugais ch. de fer act.	[illegible]	[illegible]
— oblig. 4e rang	[illegible]	[illegible]
Salonique-Constantinople	[illegible]	[illegible]
Saragosse actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1re hypoth.	[illegible]	[illegible]
— — 2e —	[illegible]	[illegible]
— — 3e —	[illegible]	[illegible]
Thessalie	[illegible]	[illegible]
Wagons-Lits actions	[illegible]	[illegible]
Usines de Briansk	[illegible]	[illegible]
Rio Tinto	[illegible]	[illegible]
Sosnovice	[illegible]	[illegible]
Tarapaca nitrate	[illegible]	[illegible]
Tabacs ottomans actions	[illegible]	[illegible]
Tabacs philippines	[illegible]	[illegible]
Tabacs Portugal actions	[illegible]	[illegible]
Smyrne-Cassaba oblig. anc.	[illegible]	[illegible]
— oblig. nouvelles	[illegible]	[illegible]
[illegible] actions jouissances	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇ. (ACTIONS)	Précédente clôture	Clôture du jour
Midi actions jouissances	[illegible]	[illegible]
Nord — jouissances	[illegible]	[illegible]
Ouest	[illegible]	[illegible]
Bazar Saint-Louis	[illegible]	[illegible]
Econ. de ch. de fer Nord	[illegible]	[illegible]
Annuités Leroeville	[illegible]	[illegible]
Société Cie Nord	[illegible]	[illegible]
Annuités Orléans-Châlons	[illegible]	[illegible]
Banque de l'Algérie	[illegible]	[illegible]
Banque de l'Indo-Chine	[illegible]	[illegible]
Entrepreneurs (c. commun.)	[illegible]	[illegible]
Eaux (Cie Gle) jouissance	[illegible]	[illegible]
Eaux pour l'étranger	[illegible]	[illegible]
Eaux de Vichy	[illegible]	[illegible]
Gaz et eaux	[illegible]	[illegible]
Gaz Cie Centrale	[illegible]	[illegible]
Gaz général	[illegible]	[illegible]
Carmaux	[illegible]	[illegible]
Escombrera	[illegible]	[illegible]
Laurium	[illegible]	[illegible]
Aciéries de France	[illegible]	[illegible]
Chantiers de la Loire	[illegible]	[illegible]
Aciéries Longwy	[illegible]	[illegible]
Aciéries de Micheville	[illegible]	[illegible]
Le Creusot	[illegible]	[illegible]
Forges et Ac. Nord-Est	[illegible]	[illegible]
Forges et chant. Méditerr.	[illegible]	[illegible]
Bateaux Parisiens	[illegible]	[illegible]
Chargeurs Réunis	[illegible]	[illegible]
Aciéries de la Marine	[illegible]	[illegible]
Edison (Cie Continentale)	[illegible]	[illegible]
Établissement Duval	[illegible]	[illegible]
Lits militaires	[illegible]	[illegible]
Mokta-El-Hadid	[illegible]	[illegible]
OBLIGAT. FRANÇAISES		
Ville d'Amiens	[illegible]	[illegible]
— de Lyon 3 %	[illegible]	[illegible]
Départements 3 %	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Médoc 3 %	[illegible]	[illegible]
Lille à Béthune 3 %	[illegible]	[illegible]
Picardie Flandre 3 %	[illegible]	[illegible]
Santa-Fé ch. de fer 3 %	[illegible]	[illegible]
Tramways généraux	[illegible]	[illegible]
Foncier colonial 3 %	[illegible]	[illegible]
—	[illegible]	[illegible]
Magasins généraux 4 %	[illegible]	[illegible]
Eaux (Cie générale) 3 %	[illegible]	[illegible]
Eaux (Cie Gén. Nouv.) 4 %	[illegible]	[illegible]
Eaux (Cie générale) 4 %	[illegible]	[illegible]
— p. l'étranger	[illegible]	[illegible]
Gaz et eaux %	[illegible]	[illegible]
Gaz central	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇ. (OBLIGATIONS)	Précédente clôture	Clôture du jour
Gaz 3 %	[illegible]	[illegible]
Gaz France et Étranger	[illegible]	[illegible]
— général de Paris	[illegible]	[illegible]
Gaz (Union des) 4 1/2	[illegible]	[illegible]
Chatillon Commentry	[illegible]	[illegible]
Dyle et Bacalan 4 %	[illegible]	[illegible]
Fives-Lille 4 %	[illegible]	[illegible]
Aciéries de la Marine	[illegible]	[illegible]
Métaux 6 %	[illegible]	[illegible]
Messageries 4/2	[illegible]	[illegible]
Cie Gén. de navigation 4 %	[illegible]	[illegible]
Omnibus 4 %	[illegible]	[illegible]
Urbaine	[illegible]	[illegible]
Voitures 4 %	[illegible]	[illegible]
Transatlantique 3 %	[illegible]	[illegible]
Ardoisières de l'Anjou	[illegible]	[illegible]
Câbles télégraphiques 3 1/2	[illegible]	[illegible]
Duval 4 %	[illegible]	[illegible]
Corbeil 4 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Corbeil 4 %	[illegible]	[illegible]
Laiterie 5 %	[illegible]	[illegible]
Lits militaires 4 %	[illegible]	[illegible]
Port de Rosario	[illegible]	[illegible]
Cie Gén. d'électricité 4 %	[illegible]	[illegible]
Procédés Th.-Houston 4 %	[illegible]	[illegible]
Panama 3 % remb. à 1000	[illegible]	[illegible]
Suez 3 %	[illegible]	[illegible]
— 3 %	[illegible]	[illegible]
— 3 %, 2e série	[illegible]	[illegible]
— Bons de coupures	[illegible]	[illegible]
FONDS D'ÉTAT (Étr.)		
Autriche Domaniales	[illegible]	[illegible]
Canal 5 % 1888	[illegible]	[illegible]
Fribourg	[illegible]	[illegible]
Russe 3 % 1892	[illegible]	[illegible]
VALEURS ÉTRANGÈRES (Actions)		
Gaz belge	[illegible]	[illegible]
(Obligations)		
Ouest Espagne	[illegible]	[illegible]
Portugais 4 %	[illegible]	[illegible]
Cordoue-Séville 3 %	[illegible]	[illegible]
Foncier Égyptien 4 %	[illegible]	[illegible]
Hypot. de Suède	[illegible]	[illegible]
Gaz de Madrid 4 %	[illegible]	[illegible]
Wagons-Lits 4 %	[illegible]	[illegible]
Télégraphes du Nord	[illegible]	[illegible]
VALEURS EN BANQUE (Termes)		
Brésil 5 %	[illegible]	[illegible]
Mexicain	[illegible]	[illegible]
Chemins ottomans	[illegible]	[illegible]

VALEURS EN BANQ.	Précédente clôture	Clôture du jour
Bella Karavilla	[illegible]	[illegible]
Chartered	[illegible]	[illegible]
Cape Copper	[illegible]	[illegible]
Goldfields	[illegible]	[illegible]
De Beers	[illegible]	[illegible]
East Rand	[illegible]	[illegible]
Ferreira	[illegible]	[illegible]
French Rand	[illegible]	[illegible]
Geldenhuis	[illegible]	[illegible]
Harpener	[illegible]	[illegible]
Huanchaca	[illegible]	[illegible]
Karica	[illegible]	[illegible]
Lancaster	[illegible]	[illegible]
Laurium Grec	[illegible]	[illegible]
May Consolid	[illegible]	[illegible]
Modderfontein	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mozambique	[illegible]	[illegible]
Randfontein	[illegible]	[illegible]
Rand Mines	[illegible]	[illegible]
Robinson Gold	[illegible]	[illegible]
Rose Deep	[illegible]	[illegible]
Simmer and Jack	[illegible]	[illegible]
Tharsis	[illegible]	[illegible]
Transvaal Land	[illegible]	[illegible]
Transvaal Gold	[illegible]	[illegible]
Urikany	[illegible]	[illegible]
Village Main Reef	[illegible]	[illegible]
Wemmer	[illegible]	[illegible]
(Comptant)		
Daleurovienne	[illegible]	[illegible]
Donetz	[illegible]	[illegible]
Ht Volga privilégié	[illegible]	[illegible]
Huta Bankowa	[illegible]	[illegible]
John Cockerill	[illegible]	[illegible]
Sarrebruck	[illegible]	[illegible]
Vieille Montagne	[illegible]	[illegible]
Oblig. Créd. Fonc. Mut. Rus.	[illegible]	[illegible]
S. Raphaël Quinquina	[illegible]	[illegible]
CHANGES SUR PARIS		
Londres	[illegible]	[illegible]
Vienne	[illegible]	[illegible]
Berlin	[illegible]	[illegible]
Madrid	[illegible]	[illegible]
Barcelone	[illegible]	[illegible]
Saint-Pétersbourg	[illegible]	[illegible]
Constantinople	[illegible]	[illegible]
Rome	[illegible]	[illegible]
Gênes	[illegible]	[illegible]
Milan	[illegible]	[illegible]
Bruxelles	[illegible]	[illegible]
Amsterdam	[illegible]	[illegible]
Lisbonne	[illegible]	[illegible]
New-York	[illegible]	[illegible]